



DECLARATION LIMINAIRE FSU à la FS-SSCT du CSA SA du 26 février 2025

Pour commencer, nous vous alertons à nouveau sur les conséquences du non-respect des délais de transmission des documents. En nous envoyant les premiers documents vendredi matin, soit 3 jours ouvrés avant cette réunion, qui plus est pendant une période de vacances scolaires, vous nous avez placé.es dans une situation compliquée pour préparer collectivement cette instance et donc pour exercer notre rôle ! Cette situation est d'autant plus problématique que le rectorat avait décidé de tenir la précédente instance sans les représentantes FSU, qui avaient toutes les 4 fait part de leurs indisponibilités respectives et demandé le report sur la date de repli prévue. A ce titre, les explications figurant au PV de l'instance du 29 novembre 2024 ne nous satisfont pas : il existe certes des titulaires et des suppléant.es chez les représentant.es des personnels, mais l'Administration a également la responsabilité de s'assurer que ses représentant.es sont disponibles aux dates des réunions qu'elle a elle-même fixées (y compris les dates de repli). Il ne s'agit pas ici d'un dialogue social de qualité respectueux des personnels !

Cette réunion de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail du Comité Social d'Administration des Services Académiques se tient dans un contexte politique particulier.

A quelques jours du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la FSU appelle à se mobiliser en faveur des services publics, pour une éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour la revalorisation des métiers à prédominance féminine, pour davantage de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (sujet dont nous allons parler tout à l'heure).

L'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans, qui pénalise en premier lieu les femmes, doit aussi être une priorité. D'ailleurs, le rapport de la Cour des Comptes confirme les éléments issus des travaux du conseil d'orientation des retraites (COR) : il n'y a pas de déficit caché, le système des retraites n'est pas en danger, les retraites de la Fonction publique de l'État sont à l'équilibre...

Ce rapport montre également que le vieillissement de la population de notre ministère est avéré, prévisible, mais pas anticipé. Pour la FSU, diverses mesures doivent être travaillées : déroulés et fins de carrière, prise en compte de l'usure professionnelle, ou encore retraite progressive (qui en l'état n'est pas un droit effectif pour bon nombre de nos collègues), autant de sujets sur lesquels nous aimerions travailler avec vous.

Pour la FSU, il faut aussi revenir sur la mesure, introduite dans la loi de finances 2025, réduisant à 90% la rémunération des agent.es de la fonction publique en cas d'arrêt maladie. Les personnels ont déjà payé un lourd tribut en matière de rémunération et de reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien pour assumer les missions d'intérêt général et de service public. Et aujourd'hui, dans un contexte de dégradation continue de nos conditions de travail, ce sont nos collègues malades qui sont sanctionnée.es. C'est inadmissible ! Et ça n'est pas un plan pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) - sujet qui devrait être à l'ordre du jour d'une prochaine instance - qui va régler la crise d'attractivité de nos métiers !

Pour conclure ce propos liminaire, nous ne développerons pas ici les sujets qui figurent dans nos questions diverses. Mais nous tenons à souligner que les dysfonctionnements au sein de la région académique continuent d'impacter (négativement) les conditions de travail des collègues travaillant au sein des services inter-académiques et régionaux.

Enfin, en lien direct avec notre instance, nous vous alertons sur la coupure d'eau intervenue ce matin dans le bâtiment du Petit Saurupt et ses conséquences sur les conditions de travail des agent.es qui n'avaient pas été informé.es au préalable.

Merci de votre attention.